



PDL: 24355137365591

Nos réf. Exploitation Electricité Bassin de Thau
243 T 04625

547 - 1 / 1 - 00000 - 0

Interlocuteur: Eric-Antoine RUIZ

Objet: Coupure d'électricité pour travaux
Motif: Raccordement de nouveau consommateur

MAIRIE DE BESSAN
HOTEL DE VILLE
MEMOIRE ECLAIRAGE PUBLIC
34550 BESSAN

Le 14/08/2015

Madame, Monsieur,

ERDF est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. ERDF réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente.

Nous sommes conduits à programmer **une** coupure(s) de courant

lundi 31 août 2015 entre 08h15 et 12h30 de durée approximative **3 heures et 30 minutes**

Votre point de livraison :

EP POSTE GARRIGUES
6 AVENUE DE CONDORCET
34550 BESSAN

Nous nous efforcerons de réduire au minimum la durée de l'interruption. L'alimentation pourra être rétablie à tout moment sans préavis.

Au cas où vous resteriez sans courant après la période indiquée, vous pourrez nous joindre au numéro de téléphone de dépannage ERDF : **09 726 750 ..** (*appel non surtaxé*) suivi des deux chiffres de votre département.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Chef d'Agence,

Mr MATHIEU Cédric

Rappel:

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous devez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ERDF (le positionner sur 0).